

BUDGET PRIMITIF 2022 DE LA COMMUNE D'AVERMES

PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE
EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

27 JANVIER 2022

Le débat sur les orientations budgétaires qui s'est tenu le 16 décembre dernier a été l'occasion de rappeler le contexte financier et institutionnel dans lequel est élaboré le budget 2022.

Dans ce cadre, le budget 2022 a de nouveau été élaboré sur la base d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement permettant de préserver l'autofinancement. Ceci se traduit par la recherche permanente de réduction de la dépense par l'ensemble des services tout en conservant un service public de qualité.

En outre, en recettes, le maintien du gel des taux de fiscalité est proposé afin de ne pas imputer le pouvoir d'achat des Avermois et une faible augmentation de l'ordre de 2% de certaines des tarifs municipaux acté en fin d'année 2021 pour prendre en compte l'inflation subie, ce qui permet d'augmenter légèrement les recettes tirées des produits issus des services.

En investissement, la commune entend poursuivre ses actions pour répondre aux attentes de la population, par le maintien du cadre de vie et de l'attractivité de la commune à l'appui du plan pluriannuel des investissements qu'elle établit sur 3 ans, axé notamment sur la dynamisation du centre-ville, la lutte contre le changement climatique et le maintien de la biodiversité.

Le budget 2022 traduit ainsi la poursuite des projets en cours et la mise en œuvre des nouveaux projets de la municipalité dont notamment l'aménagement de la ZAC Cœur de ville, la finalisation de la procédure de révision du PLU, la réhabilitation énergétique du groupe scolaire Jean Moulin, la réalisation de la maison des services aux habitants, l'extension des services techniques, l'arrosage automatique des stades et autres équipements sportifs.

Budget Principal Commune d'Avermes



La stratégie budgétaire et financière de la ville d'Avermes pour l'exercice 2022 est la suivante :

- Les axes majeurs de la stratégie budgétaire de la commune d'Avermes pour 2022 sont les suivants :
 - Un niveau d'investissement conséquent en 2022 de l'ordre de 3,86 M€ compte tenu du report du programme de travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire Jean Moulin, de ceux de l'extension des services techniques et du commencement des travaux du Point Commun, puis un niveau moyen de l'ordre de 2,5 M€ au titre du plan pluriannuel des investissements ;
 - Le maintien du gel des taux d'imposition pour 2022 ;
 - La volonté de dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour, à la fois :
 - Réaliser le programme d'investissements ;
 - Maintenir le niveau de service public proposé aux Avermois ;
 - Maintenir des équilibres budgétaires soutenables pour la ville avec une gestion prudente en termes de dépenses de fonctionnement ;
 - Contenir la dette à un taux faible ;

Budget Principal Commune d'Avermes



- Dans la continuité des budgets des exercices précédents, et dans le respect de l'encadrement des dépenses de fonctionnement, la ville poursuit une maîtrise volontariste de ses dépenses de fonctionnement de manière encore plus conséquente.
- Pour ce qui concerne la dotation globale de fonctionnement (DGF), principal concours financier versé par l'Etat à la ville d'Avermes, celle-ci après une période de forte baisse, devrait connaître une nouvelle diminution estimée à - 28 909 € par rapport à la dotation réellement perçue en 2021.

BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT 2022

1. Les recettes de fonctionnement

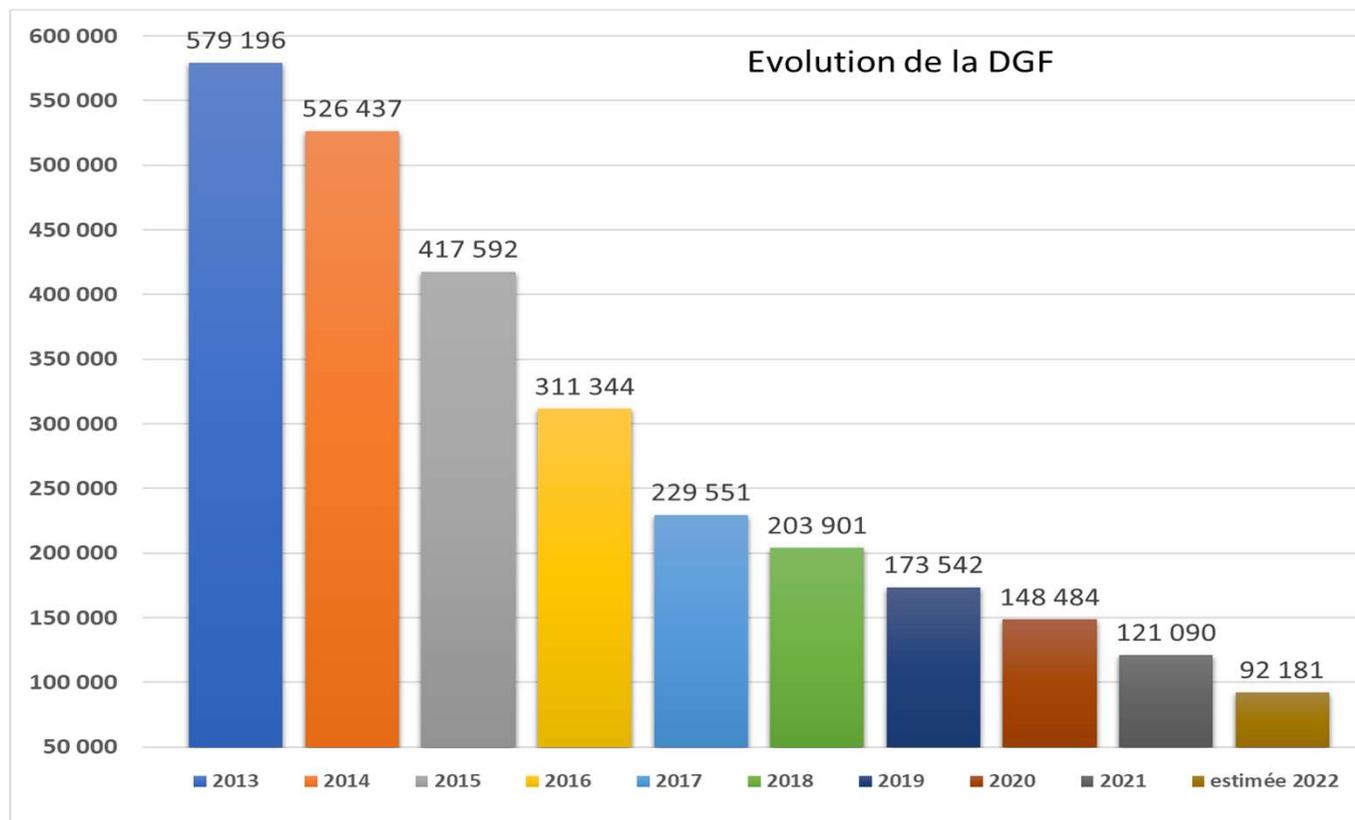
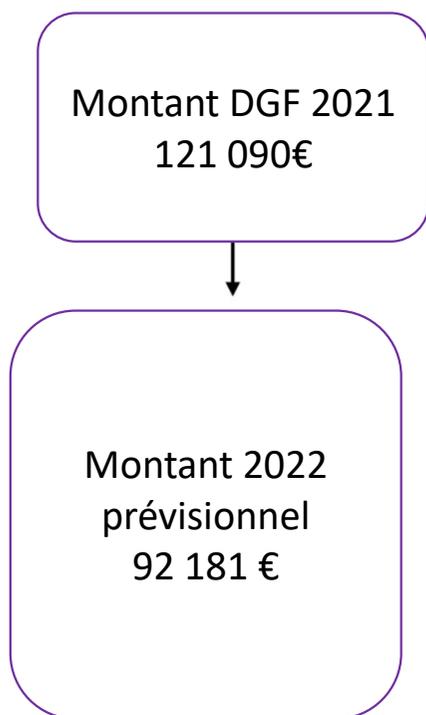
Analyse des Recettes de gestion :

- Pour le BP 2022, en l'absence de données réelles des services fiscaux à ce jour, et au vu de l'inflation constatée, une hypothèse prudente de revalorisation des bases de 3 % a été prise en considération, sans élargissement de l'assiette.

	Proposition 2022	Commune d'Yzeure 2020	Commune de Moulins 2020
TF	39.41 % (16.54 taux communal +22.87 taux départemental)	42.41 % (19.54 taux communal +22.87 taux départemental)	41,55% (18.68 taux communal +22.87 taux départemental)
TFNB	35,24%	47,30%	44,74%

Analyse des Recettes de gestion :

- Dotations & subventions : Pour 2022, La DGF est estimée à 92 181 €. La Loi de Finances 2022 maintient son enveloppe globale allouée à la DGF. Toutefois, l'Etat continuera d'appliquer un écrêtement pour la commune d'Avermes compte tenu de son potentiel fiscal supérieur à la moyenne de la strate. A ce jour, la collectivité ne possède aucune estimation, mais a anticipé un écrêtement de 28 909 €



Analyse des Recettes de gestion :

➤ Autres dotations & subventions principales :

- La dotation d'allocation compensatrice au titre de la taxe professionnelle est maintenue à hauteur de 1 523 607 € et a pour objet d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la Taxe Professionnelle Unique (TPU).
- La prévision de la Dotation de Solidarité Communautaire est de 98 000 €. Le conseil communautaire a en effet retenu à compter du 1er janvier 2019 3 nouveaux critères de l'enveloppe allouée : population (25.5 %), potentiel fiscal (25.5 %) et bases de CFE (49 %), avec un lissage sur 10 ans.
- La Dotation de Solidarité Rurale est évaluée en légère baisse à hauteur de 40 000 €.
- la participation de la CAF pour 191 000 € au titre de la Convention Territoriale Globale (CTG) qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse du multi-accueil, du RAM et de l'accueil de loisirs. Elle est en baisse pour 2022 compte tenu du versement effectué désormais par la CAF directement à l'ALJA, du bonus territoire en remplacement de la prestation de service enfance jeunesse.

Analyse des Recettes de gestion :

Recettes tarifaires:

Les recettes tarifaires principales (culturelles, multi-accueil, repas à domicile, restaurant scolaire et location salle des fêtes) sont estimées à 275 040 €.

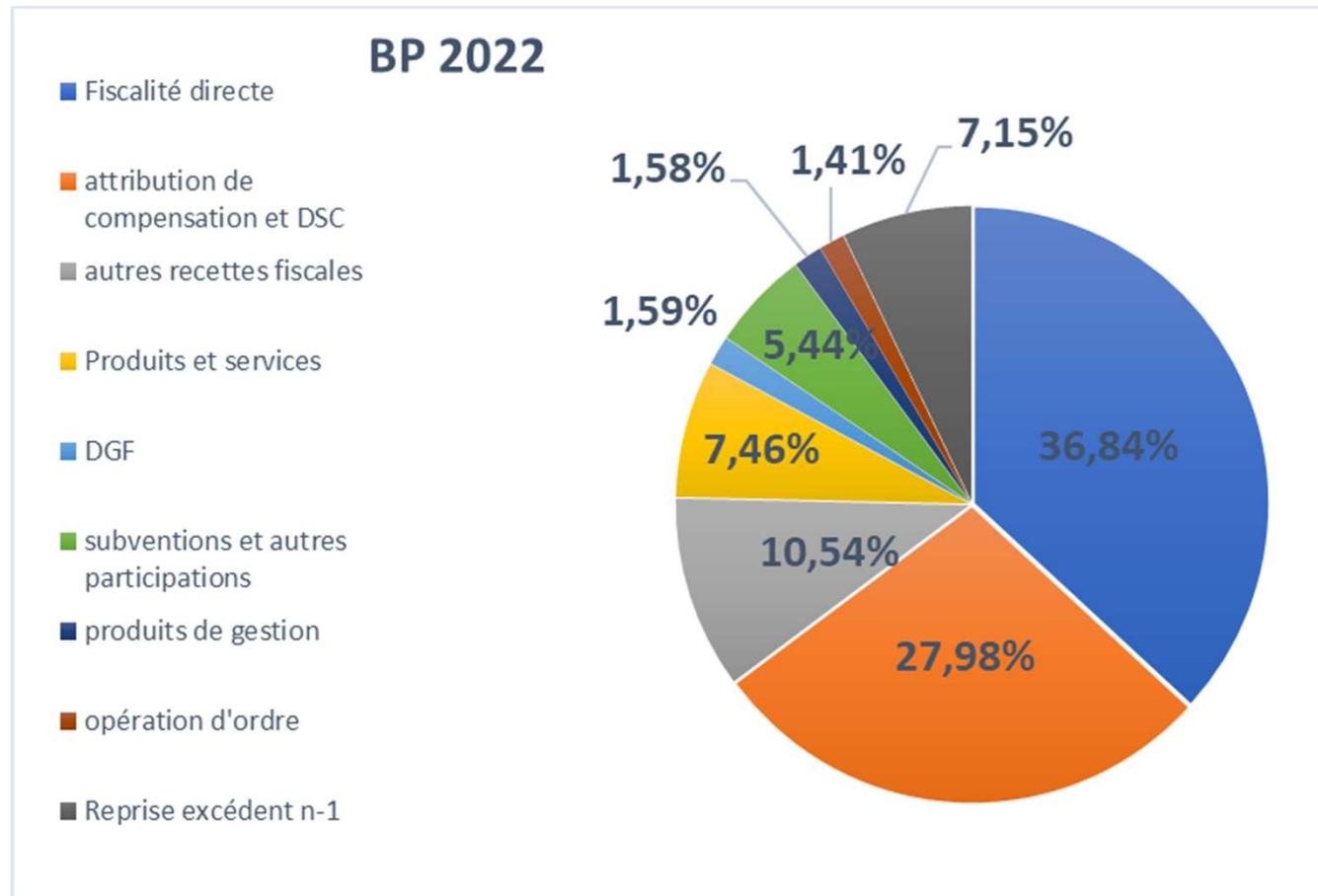
En matière de prix du service pour les usagers, il est rappelé que la municipalité a souhaité mettre en œuvre les actions suivantes pour l'année 2022 :

- Augmentation minime de 2% certains tarifs municipaux des différents services payants (restauration scolaire, portage des repas, cimetière, locations salle des fêtes et salle de spectacle)
- Maintien de la gratuité d'accès d'un certain nombre d'équipements municipaux, notamment la médiathèque, la salle des sports et la salle des jeunes afin d'en faciliter l'accès à tous.

Tableau récapitulatif des recettes de fonctionnement

chapitre	Libellé	BP + DM 2021	BP 2022	évolution
13	ATTENUATIONS DE CHARGES	34 850	20 300	-41,75%
70	PRODUITS ET SERVICES	446 542	432 316	-3,19%
73	IMPOTS ET TAXES	3 866 595	3 922 207	1,44%
<i>dont</i>	<i>fiscalité directe</i>	2 111 388	2 135 000	1,12%
74	DOTATIONS ET SUBVENTIONS	891 740	852 276	-4,43%
<i>dont</i>	<i>DGF</i>	120 000	92 181	-23,18%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	54 338	66 195	21,82%
76	PRODUITS FINANCIERS	5	5	-
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000	5 000	400,00%
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 295 070	5 298 299	0,06%
042	OPERATION D'ORDRE	196 045	82 150	-58,10%
002	REPRISE EXCEDENT N-1	385 218	414 628	7,63%
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 876 333	5 795 077	-1,38%

Graphique récapitulatif des recettes de fonctionnement



BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT 2022

2. Les dépenses de fonctionnement



Analyse des dépenses de gestion :

- **Le chapitre 011, charges à caractère général** : Les charges à caractère général sont budgétisées pour 1 023 065 € du fait de l'inflation subie sur les dépenses incompressibles, de l'augmentation du budget alimentaire impacté par la loi EGALIM et des travaux en régie transférés en investissement, pour la programmation 2022.
- **Le chapitre 012, charges de personnel** : Avec un montant prévisionnel de 2 916 246 €, ce chapitre est donc en augmentation compte tenu de la revalorisation des agents de catégorie C, qui constitue une mesure tout à fait bienvenue pour les agents, mais dont la charge essentiellement pèse sur les budgets communaux mais aussi avec l'indemnité inflation qui serait versée aux agents gagnant moins de 2000 € net par mois, avant remboursement par l'Etat des dépenses induites pour les collectivités.

Il tient compte notamment :

- de la variation du traitement indiciaire des agents selon un tableau de déroulement de carrière (Glissement Vieillesse Technicité),
- de la variation du besoin de la collectivité aux remplacements éventuels
- des charges patronales représentant 30.44 % de la masse salariale.
- de la poursuite de la mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2019 du RIFSEEP
- de la poursuite de la politique menée en faveur des avancements d'échelon et de grade du personnel communal et de la politique d'aide sociale mise en place au profit des agents communaux
- de la revalorisation du SMIC de 0.9% au 1^{er} janvier 2022, ainsi que du taux horaire à 10.57 € brut

Analyse des dépenses de gestion :

- **Le chapitre 65, autres charges de gestion** s'établit à 683 772 € et se compose principalement des indemnités des élus, de la contribution au SDE03, du contingent incendie et des subventions de fonctionnement versées aux associations et au Centre Communal d'Actions Sociales :
 - Contribution au SDE03 : elle s'élève à 170 659€, en augmentation par rapport à 2021 du fait du programme d'enfouissement des réseaux.
 - Contingent incendie: elle s'élève à 136 733€, en augmentation par rapport à 2021.
 - Soutien à la vie associative et CCAS : la commune consacre un budget de 250 K€ avec 170 K€ de subvention au CCAS justifiée par l'accompagnement aux actions courantes du CCAS et aux dépenses de personnel propres au CCAS et liée à l'équilibre budgétaire du fonctionnement de la résidence autonomie ; 80 K€ est consacrée aux subventions pour les associations.

- **Le chapitre 66, charges financières**, sont les dépenses liées à la gestion de la dette du budget principal qui s'élèvent à 66 500€ en 2022 soit en baisse par rapport à 2021. La collectivité continue en effet de bénéficier d'un contexte de taux très favorables.

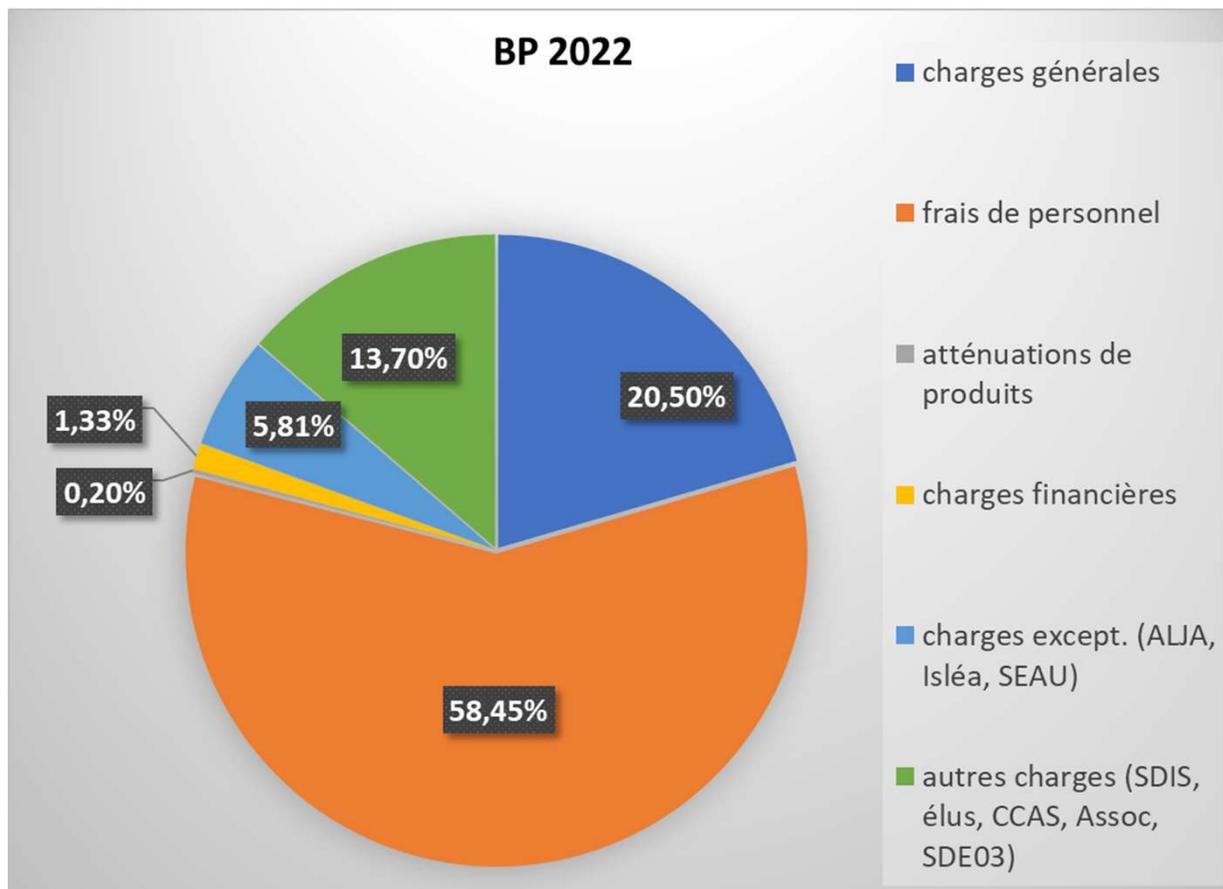
Analyse des dépenses de gestion :

- **Les charges exceptionnelles (chapitre 67)** diminuent de 78 219 € et s'élèvent à 289 894€, compte tenu de la diminution de la subvention versée à l'ALJA au titre de la délégation de service public de l'accueil de loisirs sans hébergement du fait du versement directement effectué par la CAF à l'ALJA à compter de 2021 de la prestation de service dans le cadre de la Convention Territoriale Globale.

Tableau récapitulatif des dépenses de fonctionnement

chapitre	Libellé	BP + DM 2021	BP 2022	évolution
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 063 581	1 023 065	-3,81%
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 889 151	2 916 246	0,94%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	10 000	10 000	0,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	765 688	683 772	-10,70%
66	CHARGES FINANCIERES	77 500	66 500	-14,19%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	368 113	289 894	-21,25%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		5 174 033	4 989 477	-3,57%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	387 300	490 600	26,67%
042	OPERATION D'ORDRE	315 000	315 000	0,00%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 876 333	5 795 077	-1,38%

Graphique récapitulatif des dépenses de fonctionnement



BUDGET PRINCIPAL D'INVESTISSEMENTS 2022

3. Recettes d'investissements



Analyse des subventions d'investissements:

A ce stade du budget, les dossiers ne sont pas tous finalisés (DSIL, Conseil Départemental de l'Allier, Région AuRA, LEADER, CAF...) mais comme chaque année, la commune recherchera activement des financements pour soutenir les projets d'investissements à engager dont notamment le Département de l'Allier dans le cadre du dispositif « reconquête des centres-villes et centres-bourgs de l'Allier » qui permet de financer les travaux proposés pour la redynamisation du centre-ville de la commune, à hauteur de 30% dans le cadre d'un contrat de travaux conclu sur 5 ans.

Le Département soutiendra également les travaux de voirie de la commune.

En outre, l'Etat, la Région AURA, la CAF et le LEADER (fonds Européens) seront sollicités pour soutenir les travaux de réhabilitation de l'ancien Presbytère en maison de services aux habitants dénommée Le Point Commun.

Pour l'ensemble des projets d'investissements de la commune, d'autres financeurs d'autres financeurs ont également été sollicités dont la Région via la Communauté d'Agglomération de Moulins au titre du contrat ambition Région et le Département au titre du contrat de territoire.

Graphique récapitulatif des recettes d'investissement

Le financement des investissements est assuré principalement par :

- **les ressources propres** (409 776 €),
- **le produit prévisionnel des cessions** (59 800 €),
- **le produit des subventions** (estimé à 1 401 700€),
- **les dotations** (137 000 € au titre du fonds de compensation de la TVA et la taxe d'aménagement),
- **une prévision d'emprunt** permettant d'assurer l'équilibre (1 688 259 €), basée au stade du BP sur une hypothèse de réalisation à 100% de l'investissement opérationnel.

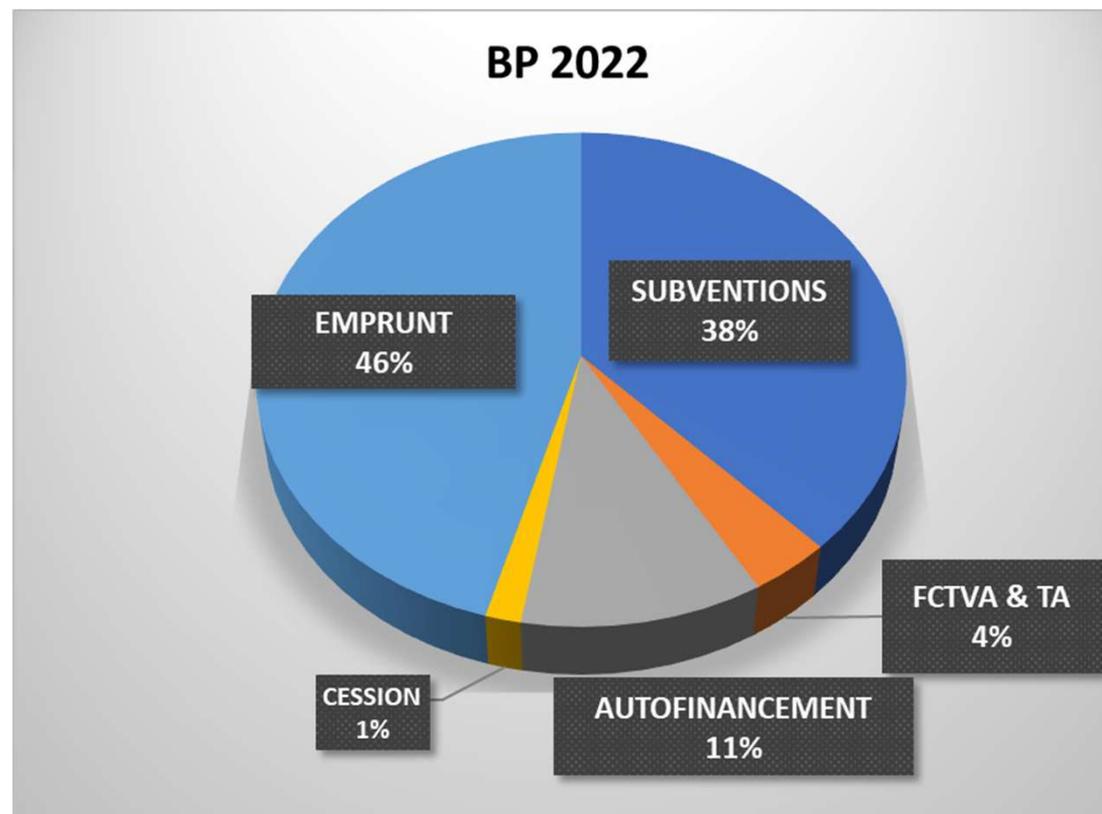


Tableau récapitulatif des recettes d'investissement

chapitre	Libellé	BP + DM 2021	BP 2022	évolution
13	SUBVENTIONS	488 900	1 401 700	186,70%
010	FCTVA & TA	195 000	137 000	-29,74%
1068	AUTOFINANCEMENT	506 183	409 776	-19,05%
024	CESSION	73 000	59 800	-18,08%
16	EMPRUNT	787 447	1 688 259	114,40%
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENTS		2 050 530	3 696 535	80,27%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	387 300	490 600	26,67%
040	OPERATION D'ORDRE	315 000	315 000	0,00%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENTS		2 752 830	4 502 135	63,55%

BUDGET PRINCIPAL D'INVESTISSEMENTS 2022

4. Dépenses d'investissements



Analyse des projets d'investissements:

Les principales opérations d'investissement prévues au budget 2022 sont les suivantes :

❑ *La poursuite des projets en cours*

- La poursuite de la ZAC Cœur de Ville avec la participation communale d'équilibre global de l'opération d'un montant prévisionnel de 21 000 € et la participation communale affectée à l'aménagement de l'entrée de la ZAC d'un montant prévisionnel de 20 000 € ;
- La finalisation de la procédure de révision du PLU pour un solde de 3050 €.

❑ *L'amélioration du cadre de vie*

- L'entretien du patrimoine communal
- La réhabilitation énergétique du groupe scolaire Jean Moulin pour un montant de travaux estimé sur deux années à environ 1 820 000 € ;
- La réalisation de la maison de services aux habitants pour un montant de travaux estimé sur deux années à 1 800 000€ ;
- La réalisation de travaux de voiries en zones urbaine et rurale et sur les bâtiments communaux ;
- Le renouvellement du parc automobile et des équipements municipaux ;

Analyse des projets d'investissements:

- ❑ *L'amélioration des conditions de travail des services municipaux*
 - L'extension des ateliers municipaux pour un coût de 206 000 € ;
 - L'arrosage automatique des stades pour un coût estimé de 72 000 € ;
 - L'acquisition d'un logiciel de gestion en finances et ressources humaines pour un coût estimé de 50 000 €.
 - L'installation de matériel de sécurité à la salle de spectacle Isléa pour un coût estimé de 24 000 €.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 490 600 €.

Analyse de l'état de la dette :

Au terme de l'année 2021, la collectivité aura remboursé 467 378,50 € de capital.

Malgré un programme d'investissements conséquent réalisé en 2020 et 2021, la commune a poursuivi son désendettement en 2021 avec un emprunt de seulement 350 000 €, compte tenu des subventions obtenues en soutien aux projets menés par la collectivité.

L'emprunt d'équilibre budgétaire 2022 à hauteur de 1 688 259 €, compte tenu que de nombreux dossiers de subventions n'ont pas encore été déposés et au vu du programme d'investissements conséquent pour 2022 qui s'explique par le décalage de nombreux travaux prévus en 2021.

Il est important de noter que cet emprunt n'a pas vocation à être souscrit à ce stade budgétaire, il s'agit d'un emprunt d'équilibre qui est conditionné comme chaque année aux réalisations de l'exercice.

Tableau récapitulatif des dépenses d'investissement

chapitre	Libellé	BP + DM 2021	BP 2022
Op. 103	centre de loisirs		30 700
Op. 104	Primaire F. REVERET	23 870	4 300
Op. 105	Maternelle F. REVERET	3 060	22 800
Op. 106	Primaire J. MOULIN	5 160	
Op. 107	Maternelle J. MOULIN		3 600
Op. 109	Mairie	127 750	201 650
Op. 110	Restaurant F. REVERET	30 890	5 850
Op. 111	Restaurant J. MOULIN		
Op. 112	Centre Technique	254 400	357 580
Op. 113	Bâtiments divers	3 000	
Op. 115	Zone de la Rigolée		53 300
Op. 116	voiries	201 100	219 200
Op. 120	Stade		117 000
Op. 121	Tennis		65 000
Op. 129	Zone du chambonage		21 000
Op. 136	Extérieur Salle Polyvalente	50 000	0
Op. 142	réseaux divers	4 250	3 000
Op. 145	Cimetière	4 000	3 800

Tableau récapitulatif des dépenses d'investissement

chapitre	Libellé	BP + DM 2021	BP 2022	évolution
Op. 148	Ancienne école du bourg	5 800		
Op. 153	Terrain divers	3 000	3 000	0,00%
Op. 160	Logement saint michel			
Op. 161	Groupe scolaire J. MOULIN	783 700	1 866 322	
Op. 162	PLU	9 800	0	-100,00%
Op. 206	Police municipale		1 660	
Op. 210	Multi-accueil	2 200	7 100	222,73%
Op. 215	Aménagement Coeur de ville	25 400	38 000	49,61%
Op. 218	Reconquête Centre Bourg Centre Ville	212 100	762 000	259,26%
040	OPERATION D'ORDRE (liées aux Travaux en régie)	120 845	74 150	-38,64%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENTS		1 870 325	3 861 012	106,44%
001	DEFICIT REPORTE	336 315	102 973	-69,38%
16	EMPRUNT	469 300	490 600	4,54%
020	DEPENSES IMPREVUES	1 690	30 000	
040	OPERATION D'ORDRE	75 200	17 550	-76,66%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENTS		2 752 830	4 502 135	63,55%

Budget Annexe Isléa



Dépenses de fonctionnement

chapitre	Libellé	BP + DM 2021	BP 2022	évolution
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	51 713	44 614	-13,73%
012	CHARGES DE PERSONNEL	95 000	99 130	4,35%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	10	10	0,00%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		146 723	143 754	-2,02%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 580	0	-100,00%
042	OPERATION D'ORDRE	17 820	10 000	-43,88%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		174 123	153 754	-11,70%

Pour 2022, la contribution prévisionnelle de la commune à l'équilibre de ce budget annexe est de 131 644 € environ et permet le maintien d'une politique tarifaire sociale en fonctionnement.

Recettes de fonctionnement

chapitre	Libellé	BP + DM 2021	BP 2022	évolution
70	PRODUITS ET SERVICES	29 000	20 000	-31,03%
74	DOTATIONS ET SUBVENTIONS	145 113	131 644	-9,28%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	10	10	0,00%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT*		174 123	151 654	-12,90%
042	OPERATION D'ORDRE	129	2 100	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT*		174 252	153 754	-11,76%

Budget Annexe Isléa



Dépenses d'investissement

chapitre	Libellé	BP + DM 2021	BP 2022	évolution
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 400	1 900	-93,07%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENTS		27 400	1 900	-93,07%
001	DEFICIT REPORTE	7 697	2 920	-
020	Dépenses imprévues	0	6 000	
042	Opération d'ordre	0	2 100	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENTS		35 097	12 920	-63,19%

Pour 2022, des investissements techniques sont également prévus sur ce budget annexe.

Recettes d'investissement

chapitre	Libellé	BP + DM 2021	BP 2022	évolution
1068	AUTOFINANCEMENT	7 697	2 920	-
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENTS		7 697	2 920	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 580	0	-100,00%
040	OPERATION D'ORDRE	17 820	10 000	-43,88%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENTS		35 097	12 920	-63,19%

Budget Annexe Les portes d'Avermes



Dépenses de fonctionnement

chapitre	Libellé	BP + DM 2021	BP 2022	évolution
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 250	18 067	-14,98%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	14 709	12 096	-17,76%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		35 959	30 163	-16,12%
042	OPERATION D'ORDRE	4 577	3 705	-19,05%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		40 536	33 868	-16,45%

Le budget annexe des Portes d'Avermes comptabilise essentiellement en fonctionnement les recettes liées aux loyers perçus en raison de la location de locaux communaux.

Recettes de fonctionnement

chapitre	Libellé	BP + DM 2021	BP 2022	évolution
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	23 777	19 722	-17,05%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		23 777	19 722	-17,05%
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	14 699	12 086	-17,78%
042	OPERATION D'ORDRE	2 060	2 060	0,00%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		40 536	33 868	-16,45%

Budget Annexe Les portes d'Avermes



Dépenses d'investissement

chapitre	Libellé	BP + DM 2021	BP 2022	évolution
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 300	2 300	0,00%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENTS		2 300	2 300	0,00%
040	OPERATION D'ORDRE	2 060	2 060	-
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENTS		4 360	4 360	0,00%

Pour 2022, comme chaque année, les éventuels travaux seront autofinancés par l'excédent d'investissement afférent à ce budget.

Recettes d'investissement

chapitre	Libellé	BP + DM 2021	BP 2022	évolution
001	Excédent reporté	7 391	9 908	34,05%
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENTS		7 391	9 908	
040	OPERATION D'ORDRE	4 577	3 705	-19,05%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENTS		11 968	13 613	13,74%